



LE TIR À L'ARC EST L'UN DES PLUS VIEUX ARTS ENCORE PRATIQUÉS. Des traces d'anciennes pratiques du tir à l'arc ont été trouvées dans le monde entier, qui date probablement, pour les plus anciennes de l'Age de Pierre (env. 20'000 av. J-C). Le premier peuple connu pour avoir utilisé des arcs et des flèches sont les anciens Egyptiens qui ont adopté le tir à l'arc il y a au moins 5'000 ans pour la chasse et à des fins guerrières.

En Chine, le tir à l'arc remonte à la Dynastie Shang (1766-1027 av. J-C). Un véhicule de guerre datant de cette époque emmenait des équipes de trois: un conducteur, un lanceur et un archer.

Les Chinois ont introduit le tir à l'arc au Japon au 6ème siècle. Au début, cet art martial japonais était connu sous le nom de kyujutsu (l'art de l'arc) maintenant il est appelé kyudo (forme de l'arc). Actuellement, Kyudo est principalement pratiqué comme une méthode de développement physique, moral et spirituel.

Durant la période gréco-romaine, l'arc était plutôt utilisé pour des exploits personnels ou pour chasser plutôt qu'à des fins belliqueuses. La première compétition connue organisée dans le tir à l'arc se déroula à Finsbury en Angleterre en 1583 avec 3000 participants. Après la Guerre de 30 Ans (1616-1648), l'introduction de l'arme à feu, a fait de l'arc une arme de loisirs et de chasse. Le Tir à l'Arc devient au fil du temps un sport récréatif et compétitif.

ET C'EST DANS LE SECTEUR DU SPORT QUE, DEPUIS, LE TIR À L'ARC A ACQUIS SES NOUVELLES LETTRES DE NOBLESSE AU PLUS HAUT NIVEAU. Il fait partie du Mouvement Olympique depuis 1900 et a été réintroduit de manière permanente aux Jeux Olympiques depuis 1972. Des femmes-archères ont concouru aux J.O. de 1904, faisant ainsi du tir à l'arc l'un des premiers sports avec des compétitions féminines. Il fut le premier sport à élire une femme à sa Présidence, en 1961 en la personne de Mme Inger FRITH.

L'ENCADREMENT DU TIR À L'ARC AU NIVEAU MONDIAL EST GÉRÉ PAR LA FÉDÉRATION MONDIALE DE TIR À L'ARC, DÉNOMMÉE DEPUIS 2011 LA WORLD ARCHERY. Initialement, cet instance avait été fondée sous le nom de Fédération Internationale de Tir à l'Arc (FITA) le 4 septembre 1931 à Lwow, en Pologne, par sept pays (la France, la République Tchèque, la Suède, la Pologne, les Etats-Unis, la Hongrie et l'Italie). Elle compte à présent plus de 150 Associations Membres (des Fédérations Nationales ou des associations). Le bureau de la WA se situe à Lausanne, en Suisse.

HISTOIRE DU TIR A L'ARC ET DE SES INSTITUTIONS



EN FRANCE, APRÈS LA RÉVOLUTION DE 1789, TOUTES LES COMPAGNIES D'ARCS ET LES CONFRÉRIES DE SAINT-SÉBASTIEN EXISTANTES, HÉRITAGE D'UN PASSÉ HONNI, FURENT DISSOUTES. Les archers furent intégrés à la Garde Nationale.

Par la suite, les anciens archers ont reformé des Compagnies d'Arc, sans statut militaire, en régions IDF et Picardie. Ces compagnies se sont ensuite regroupées selon un critère étroitement régional, en rondes de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Elles étaient formées exclusivement en vue de l'organisation des Bouquets Provinciaux (rassemblements festifs autour de l'arc avec une étiquette et un cérémonial précis à respecter). Dans la région parisienne, elles avaient pris le nom de familles : Familles de Paris, de Vincennes, de Beauté, de la Brie.

Il n'existait ni lien, ni cohésion entre les Compagnies. L'appel à la chevalerie établi lors des différends entre les compagnies ou les rondes, ou les familles, donnait lieu à des sanctions d'une autorité facile à contester.

Lors de la préparation des Jeux Olympiques organisés à l'occasion de l'exposition universelle de Paris en 1900, Monsieur Octave JAY (capitaine de la compagnie de Saint-Pierre-Montmartre) et plusieurs autres capitaines de la Seine, de la Seine et Oise, de la Seine et Marne et de l'Oise, réunirent une assemblée plénière de la Chevalerie qui se tint le 9 avril 1899 en la mairie du Xème arrondissement. Cette assemblée adopta les statuts et règlements d'une **Fédération des Compagnie d'Arc de l'Ile de France** sous la Présidence de M. JAY.

En 1911, ce titre fut changé en celui des **Fédérations des Compagnies d'Arc de France**, société affiliée à l'Union des Sociétés de tir de France et agréée par le ministère de la Guerre le 31 décembre 1920. Elle prit définitivement son autonomie et le nom de **Fédération Française de Tir à l'Arc** en 1928.

En 1931, la F.F.T.A. et six autres fédérations d'autres pays (Etats-Unis, Grande Bretagne, Hongrie, Italie, Pologne et Tchecoslovaquie) créent la Fédération Internationale de Tir à l'Arc (F.I.T.A.) pour donner une structure internationale cohérente en vue de réintégrer les Jeux Olympiques.